

En application de nos obligations légales et réglementaires, veuillez trouver ci-après **les informations relatives aux frais de gestion au titre des garanties destinées au remboursement et à l'indemnisation des frais occasionnés par une maladie, une maternité ou un accident.** (arrêté du 6 mai 2020)

Le ratio entre le montant des prestations versées pour le remboursement et l'indemnisation des frais occasionnés par une maladie, une maternité ou un accident et le montant des cotisations ou primes afférentes à ces garanties représente la part des cotisations ou primes collectées, hors taxes, par l'organisme assureur au titre de l'ensemble des garanties couvrant le remboursement ou l'indemnisation des frais précités, qui est utilisée pour le versement des prestations correspondant à ces garanties. Pour l'exercice 2020, ce ratio est de 70 %.

Le ratio entre le montant total des frais de gestion au titre du remboursement et de l'indemnisation des frais occasionnés par une maladie, une maternité ou un accident et le montant des cotisations ou primes afférentes à ces garanties représente la part des cotisations ou primes collectées, hors taxes, par l'organisme assureur au titre de l'ensemble des garanties couvrant le remboursement ou l'indemnisation des frais précités, qui est utilisée pour le financement des frais de gestion.

Ces frais de gestion recouvrent l'ensemble des sommes engagées pour concevoir les contrats, les commercialiser (dont le réseau commercial, le marketing, les commissions des intermédiaires), les souscrire (dont l'encaissement des cotisations, la gestion des résiliations, le suivi comptable et juridique) et les gérer (dont le remboursement, la gestion du tiers payant, l'information client, l'assistance, les services, les prestations complémentaires), c'est-à-dire accomplir toutes les tâches incombant à l'organisme assureur dans le respect des garanties contractuelles. Pour l'exercice 2020, ce ratio est de 24 %.

Agence de Fourmies

**37 Rue Saint Louis
59610 FOURMIES
Tel : 03.27.60.53.02**

Agence de Maubeuge

**Bvd de l'Europe
59600 MAUBEUGE
Tel : 03.27.53.19.90**

Agence de Valenciennes

**2 Place du Hainaut
59300 VALENCIENNES
Tel : 03.27.36.47.93**

www.lelibrechoix.fr





CHORALIS

Mutuelle Le Libre Choix

La mutuelle qui vous en donne

toujours 



 SANTÉ

 PRÉVOYANCE

 ÉPARGNE

 RETRAITE

 ASSURANCES



www.lelibrechoix.fr